

Nous recrutons
un.e Formateur.rice interne H/F/X (niv. BH5)
à temps plein (CDD/CDI)
Réf. 2025/060

Le CPAS d'Anderlecht offre un soutien et un accompagnement aux anderlechtois les plus fragilisés, sous diverses formes telles qu'aides financières, matérielles, conseils juridiques, accompagnement socio-professionnel, activités culturelles, etc.

Il vise à amener les bénéficiaires vers une autonomie maximale, en partant de la prise en compte de la situation personnelle de chacun.

LE SERVICE

Le Département de l'Action Sociale (DAS) du CPAS est un service qui s'adresse aux résidents d'Anderlecht rencontrant des difficultés sociales et/ou financières, et a pour mission d'assurer l'accès aux aides sociales.

VOTRE MISSION

- Vous identifiez les besoins et définissez les objectifs pédagogiques des équipes sociales, vous permettant de concevoir des contenus de formation pertinents et engageants
- Vous construisez un parcours d'apprentissage structuré, favorisant l'intégration et la montée en compétences des nouveaux collaborateurs
- Vous mobilisez autour de l'apprentissage ; vous préparez et facilitez des sessions de formation dans un cadre interactif et stimulant
- Vous assurez un accompagnement régulier ; vous soutenez les collaborateurs et restez disponible pour répondre aux questions liées aux thématiques abordées
- Vous contribuez activement aux processus d'amélioration continue et relevez les défis avec rigueur
- Vous valorisez une communication fluide et le travail collaboratif

VOTRE PROFIL

- Vous disposez d'un diplôme de Bachelier d'Assistant Social
- Vous êtes capable de captiver votre public et faites preuve de créativité
- Une expérience en travail social et une bonne connaissance des réglementations et de la législation relatives aux CPAS sont des atouts
- Vous faites preuve d'éthique, d'organisation, d'esprit critique et êtes orienté solutions
- Vous avez des capacités d'adaptation (notamment dans votre communication) et savez collaborer avec tout type de profils
- Vous parlez français et/ou néerlandais (en possession du brevet Selor ou disposé à l'obtenir)

OFFRE ET AVANTAGES

- CDI ou CDD d'1 an prolongeable en CDI, à temps plein
- Possibilité de formation continue (interne et externe)
- Prise en charge des frais de déplacement
- Régime congé attrayant
- Chèques-repas
- Horaire flexible
- Assurance hospitalisation collective
- Service social collectif (indemnités, primes lors d'événements)
- Reconnaissance de l'expérience professionnelle
- Possibilité de télétravail + indemnité
- Echelle barémique BH5 (min. 46.604 € brut/an sans expérience / 52.018 € brut/an 5 ans d'expérience)

Vous êtes désireux de vous investir pleinement dans des actions innovantes et d'apporter une valeur ajoutée à nos projets sociaux ?